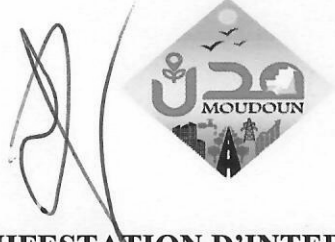


REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur –Fraternité-Justice

Ministère des affaires Economiques et du Développement



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 05./MOUDOUN/2026

Recrutement d'un Spécialiste en sauvegardes sociales pour l'UGP SOMELEC/SC1/2/MOUDOUN

1. Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de MOUDOUN, publié le 23 octobre 2020.
2. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet d'appui à la décentralisation et aux Développement des Villes Intermédiaires Productives MOUDOUN et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat de **services d'un Consultant Spécialiste en Sauvegarde Sociale et Genre pour la Sous-composante 1.2 de MOUDOUN, Basé à la SOMELEC.** L'objectif de la mission est le recrutement d'un spécialiste en sauvegarde sociale qui sera chargé d'assurer la planification, la coordination et le suivi des activités relatives aux aspects sociaux et genre de la Sous-composante 1.2 du projet MOUDOUN basé à la SOMELEC.

3. Description de la mission :

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UGP SOMELEC de la Sous-composante 1.2 du Projet MOUDOUN et en étroite collaboration avec le Spécialiste Environnemental, le Spécialiste Social et Genre est chargé de planifier, coordonner et superviser la mise en œuvre des mesures de sauvegarde sociale et de genre du projet. À ce titre, il veille à la conformité des activités avec les instruments environnementaux et sociaux du projet, assure le suivi des questions de réinstallation, de gestion des plaintes, de consultation des parties prenantes et de renforcement des capacités. Il contribue également à la prévention et à la gestion des risques de VBG/EAS/HS, à la promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes, ainsi qu'à la coordination avec les institutions et parties prenantes concernées, tout en assurant le reporting et le suivi-évaluation des performances sociales du projet.

4. Profil et qualifications requis

Qualifications académiques

Diplôme de niveau Bac+4 au minimum en sciences sociales, sociologie, environnement, droit, économie, éducation ou dans tout domaine équivalent.

Expérience professionnelle

- Expérience d'au moins trois (3) ans dans une fonction similaire au sein de projets ou programmes financés par des partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale ou le Système des Nations Unies.
- Bonne connaissance des normes environnementales et sociales de la Banque mondiale.
- Une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la sensibilisation sur les questions de genre, les droits des femmes, les violences basées sur le genre (VBG), l'égalité des sexes et/ou la santé de la reproduction constitue un atout.

Compétences :

- ☞ Être familiarisé avec les textes juridiques nationaux mauritaniens et internationaux applicables en matière de sauvegarde environnementale et sociale ;
- ☞ Bonne connaissance des normes et politiques de sauvegarde environnementales et sociales de la Banque Mondiale ainsi que des questions de genre, VBG/EAS/HS et droits des femmes.
- ☞ Avoir une bonne connaissance de la politique nationale mauritanienne en matière de réinstallation et de gestion foncière de genre, VBG/EAS/HS et droits des femmes.
- ☞ Avoir une excellente maîtrise des méthodes et outils d'évaluation sociale ;
- ☞ Avoir une grande capacité de travail en équipe pluridisciplinaire, de rédaction de rapports et une bonne maîtrise du Français. La connaissance de l'Arabe et de l'Anglais est un atout supplémentaire ;
- ☞ Une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Access, tableur et power Point) ;

5. Lieu, durée et conditions de la mission

Le poste est basé à **Nouakchott**, avec la possibilité d'effectuer des missions de terrain dans les zones d'intervention du projet

La mission s'étendra jusqu'à la clôture du Projet MOUDOUN, prévue le **31 décembre 2027**, sous réserve d'une performance jugée satisfaisante.

L'âge limite des candidats est fixé à **62 ans au 31 décembre 2026**.

De manière générale, les candidatures féminines sont fortement encouragées.

6. La CCP/MOUDOUN invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir un dossier présentant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services

7. Les critères de présélection porteront sur la formation, les années d'expérience, l'expérience pertinente, les capacités en matière de connaissance des normes de sauvegardes sociales, expérience de projet avec les bailleurs multilatéraux.

Pour plus de détails, voir les termes de référence (TDR) détaillés de la mission, publiés avec le présent AMI.

8. Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base de la grille ci-après :

Grille d'évaluation des manifestations d'intérêt

Critère	Sous-critère / Description	Barème	Méthode de vérification
1. Formation académique	Diplôme Bac+4 minimum en sciences sociales, sociologie, environnement, droit, économie, développement local, éducation ou domaine équivalent.	15 pts	Diplômes et certificats
Sous-total 1		15 pts	
2. Expérience professionnelle générale	Expérience professionnelle dans les domaines du développement social, du développement local, de l'inclusion sociale, du genre, de l'environnement, des projets de développement ainsi que des questions de déplacement involontaire et de réinstallation des populations affectées.	20 pts	CV, attestations de travail + entretien
Sous-total 2		20 pts	
3. Expérience spécifique en sauvegardes sociales	Expérience d'au moins trois (3) ans dans un poste similaire au sein de projets financés par la Banque mondiale, la BAD, l'Union européenne, l'AFD, le Système des Nations Unies ou d'autres partenaires techniques et financiers.	10 pts	CV et attestations
	Expérience dans l'élaboration, la mise en œuvre ou le suivi des instruments de sauvegarde sociale (CGES, CPR, PAR, PMPP, MGP, PEES, EIES, NIES, PGMO, etc.).	10 pts	Références de missions, attestations et rapports
Sous-total 3		20 pts	
4. Expertise Genre, VBG/EAS/HS	Expérience d'au moins trois (3) ans dans un poste similaire en Genre, VBG, EAS/HS au sein de projets financés par les bailleurs de fonds, les ONG nationales ou internationales, les agences des Nations Unies ou les institutions publiques.	10 pts	CV et attestations

	Expérience dans la conception, la mise en œuvre ou le suivi d'activités liées à la promotion du genre, à l'autonomisation des femmes, à la prévention et à la réponse aux VBG/EAS/HS, aux campagnes de sensibilisation, à la mobilisation communautaire et aux formations.	10 pts	Références de missions, attestations et rapports
Sous-total 4		20 pts	
5. Connaissances techniques	Maîtrise du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale, des normes environnementales et sociales applicables aux projets ainsi que de la législation nationale relative aux questions sociales, foncières, de réinstallation et de genre.	10 pts	CV et entretien
	Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint).	5 pts	CV et entretien
Sous-total 5		15 pts	
6. Langues et aptitudes professionnelles	Maîtrise du français écrit et oral.	5 pts	CV et entretien
	Maîtrise de l'arabe écrit et oral.	5 pts	CV et entretien
Sous-total 6		10 pts	
TOTAL GÉNÉRAL		100 pts	

Barème d'éligibilité

- **≥ 70 points** : admissible pour la phase suivante
- **50 – 69 points** : à considérer si peu de candidats disponibles
- **< 50 points** : non retenu

Vérification documentaire obligatoire : seules les expériences attestées seront prises en compte

- La sélection sera conduite conformément aux dispositions des Règlements de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (IPF), édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023, applicables aux Consultants individuels.
- L'attention des consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs IPF » de la Banque mondiale de juillet 2016 (« Règlements »), énonçant la politique de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêts.
- Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de de la Cellule de coordination du Projet MOUDOUN en adressant un courrier à l'adresse ci-dessous.

12. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

13. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :

- Une **lettre de manifestation d'intérêt** signée ;
- Un **CV détaillé et actualisé** ;
- Copie des diplômes (Bac et diplômes académiques)
- Les **attestations de travail ou de services faits** correspondantes (toute expérience non attestée ne sera pas prise en compte) ;
- Une copie de la **pièce d'identité nationale** ou document équivalent.

14. La date limite de remise des manifestations d'intérêt est fixée **au 25/06/2026 à 16h.**

15. Les manifestations d'intérêt seront déposées à l'adresse : **Ilot Nasser lot n°173 Ksar Ouest,**
Téléphone : (222) 45 29 06 93 ou envoyées par mail ccp@moudoun.mr avec copie à djigo@moudoun.mr

Nouakchott le 08/04/2026

Le Coordonnateur



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur –Fraternité-Justice



Ministère des Affaires Economique et du Développement

**Cellule de Coordination du Projet d'Appui à la Décentralisation et au
Développement des Villes Intermédiaires Productives (MOUDOUN)**

**Termes de référence du Spécialiste Social et Genre
UGP/SOMELEC (Sous-composante 1.2 MOUDOUN)**

Mai 2026

I- Contexte justificatif

L'Etat mauritanien s'est engagé depuis 1986 dans un important processus de décentralisation aux termes duquel un vaste champ de compétences a été transféré aux communes.

Ce processus de décentralisation a fait l'objet d'un engagement des pouvoirs publics maintes fois renouvelé, notamment en 2010 avec la Déclaration de politique de décentralisation et de développement local. L'armature de la décentralisation s'est progressivement renforcée avec la création en 2018 des régions comme second échelon de la décentralisation et la formulation d'une Stratégie Nationale de Décentralisation et de Développement Local (SNDDL) élaborée avec l'appui financier du Projet National Intégré d'Appui à la Décentralisation, au Développement Local et à l'Emploi des jeunes (PNIDDLE).

Quant au développement local, il reste limité aux initiatives locales dont le financement demeure fortement dépendant des ressources externes (FRD et PTF). Ne disposant pas ou peu d'appui des collectivités territoriales, ces initiatives n'ont qu'un impact limité sur le développement des économies locales. En effet, le financement des communes demeure particulièrement d'autant plus faible que le transfert effectif des compétences et des responsabilités n'a pas été accompagné des ressources financières et humaines conséquentes. Aussi, les communes se plaignent-elles d'un important déficit de personnel qualifié, ce qui limite considérablement leur capacité à livrer les services de base.

Pourtant les Collectivités Territoriales sont plus que jamais appelées à assumer de grandes responsabilités en matière de développement local et de mobilisation des ressources propres en vue de satisfaire aux besoins de leurs citoyens.

Malgré les réformes entreprises ces dernières années pour renforcer l'autonomie financière des communes (réforme du FRD 2016), améliorer l'environnement institutionnel et organisationnel des communes, et promouvoir le développement de leurs ressources humaines et financières afin qu'elles puissent s'acquitter convenablement de leurs missions en disposant de personnels ayant le minimum de qualifications requises, les performances des communes dans le domaine des ressources humaines et la mobilisation des ressources propres demeurent en-deçà des attentes. En effet les évaluations annuelles des performances des communes effectuées depuis 2016 par le PNIDDLE et la DGCT ont confirmé ces constats. Particulièrement la fiscalité locale et le déficit en personnel qualifié demeurent à nos jours des faiblesses caractéristiques majeures des collectivités territoriales mauritaniennes.

Pour y remédier le Gouvernement mauritanien, appuyé par la Banque mondiale, avait mis en œuvre le Projet National Intégré d'Appui à la Décentralisation, au Développement Local, et à l'Emploi des jeunes (PNIDDLE) (2014-2019). Ce Projet s'inscrivait dans la politique du Gouvernement en matière de renforcement de la Décentralisation avec l'amélioration de l'accès des populations aux services et infrastructures de base à travers la promotion de la maîtrise d'ouvrage communale et l'amélioration des capacités des communes. Il s'agissait de concrétiser les grandes lignes de la Déclaration de politique de décentralisation et de développement local adoptée par le Gouvernement en avril 2010 dans le cadre d'une approche axée sur les résultats et un alignement des interventions des partenaires sur les stratégies et politiques nationales, conformément aux orientations de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030.

Pour poursuivre et consolider les acquis du PNIDDLE en répondant aux enjeux d'urbanisation et de développement local, le Gouvernement mauritanien a sollicité un financement de la Banque mondiale pour un nouveau projet d'appui à la Décentralisation et au Développement des Villes intermédiaires (Projet MOUDOUN).

Ce nouveau Projet s'inscrit dans la continuité des appuis antérieurs de la Banque mondiale aux collectivités locales. Il poursuivra l'appui au processus de décentralisation en Mauritanie qui se nourrira de l'expérience et des leçons tirées des 5 années de mise en œuvre du PNIDDLE et accompagnera des réformes majeures pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de décentralisation et de développement local (SNDDL), notamment la mise en place des Conseils Régionaux nouvellement créés. A ce titre, le modèle d'intervention du PNIDDLE axé sur la maîtrise d'ouvrage communale sera retenu pour le projet MOUDOUN.

Le Projet MOUDOUN vise les principaux objectifs suivants : (a) améliorer la productivité des villes intermédiaires et (b) renforcer les institutions locales afin que ces villes jouent pleinement leur rôle dans le développement économique des territoires de la Mauritanie. Ces objectifs seront atteints à travers le financement d'infrastructures, l'amélioration de l'accès aux services urbains, l'amélioration des finances locales et le renforcement de capacités pour faciliter la transformation de ces villes en véritables outils du développement local.

La sous-composante 1.2 de MOUDOUN (électrification urbaine et rurale) financera la construction d'une centrale solaire à Bassiknou, destinée à alimenter la ville de Bassiknou ainsi que le camp de Mbera, tout en permettant le raccordement de nouveaux consommateurs. Cette sous-composante financera également la modernisation et l'extension du réseau électrique existant de Bassiknou afin d'améliorer la qualité, la fiabilité et la couverture du service d'alimentation en électricité.

De plus, cette sous-composante financera les travaux de mise en place de mini-réseaux électriques (centrales solaires, réseaux de distribution et raccordements des abonnés) en vue de renforcer l'accès à l'électricité des ménages dans les zones prioritaires, notamment dans **32 localités réparties entre le Hodh El Gharbi et le Hodh Ech Chargui**.

Cette sous-composante 1.2 vise à accroître l'électrification urbaine et rurale grâce au financement : (a) des travaux de construction, d'exploitation et de maintenance des installations de production d'énergie solaire photovoltaïque ainsi que des systèmes, réseaux et connexions de distribution des mini-réseaux dans des localités sélectionnées situées dans des zones prioritaires hors réseau national ; (b) de l'assistance d'un ingénieur-conseil, déjà recruté, chargé d'appuyer la SOMELEC dans la gestion, la coordination, la supervision et l'appui à la mise en œuvre des activités liées à la conception, à l'approvisionnement, à la construction, à la mise en service, au suivi des entreprises ainsi qu'au respect des instruments de sauvegarde ; (c) des études de faisabilité, travaux et biens connexes pour la mise à niveau et l'extension des réseaux de distribution moyenne et basse tension de la ville de Bassiknou ; et (d) d'une assistance technique et de formations destinées à appuyer le Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines dans le renforcement du cadre institutionnel et juridique applicable à l'électrification urbaine et rurale.

En vertu des dispositions de l'Accord de Don D5750-MR et de l'Accord de mise en œuvre signé entre le Ministère de l'Économie et de l'Industrie (MEI) et la SOMELEC, celle-ci est chargée de la mise en œuvre des aspects techniques de la sous composante 1.2 du Projet en matière de passation de marchés et de sauvegardes environnementales et sociales en collaboration avec la CCP qui a la responsabilité de la gestion financière de cette sous-composante 1.2.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet MOUDOUN, le Gouvernement mauritanien envisage d'utiliser une partie de ces fonds pour recruter un Spécialiste Social et Genre pour la SOMELEC et s'assurer que les activités relatives aux mesures de sauvegardes sociales et Genre

de la sous composante 1.2 sont effectivement exécutées conformément à l'Accord de financement.

Il est à préciser que le Spécialiste Social et Genre recruté dans le cadre de la sous-composante 1.2 du Projet MOUDOUN sera mis à la disposition de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) en charge du Projet d'électrification rurale dans le Sud-Est de la Mauritanie. Cette UGP assure la coordination de plusieurs financements complémentaires, notamment ceux de la Banque mondiale à travers la sous-composante 1.2 de MOUDOUN, de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE) pour l'électrification de 40 localités dans les régions du Hodh El Gharbi et du Hodh Ech Chargui, ainsi qu'un financement de la Banque Africaine de Développement pour l'électrification d'une quarantaine de localités supplémentaires. En outre, cette UGP met en œuvre des activités génératrices de revenus (AGR), financées par la BAD, sur l'ensemble du périmètre d'intervention du projet, tous bailleurs confondus. Dans ce cadre, le Spécialiste Social et Genre coordonnera et collaborera étroitement avec les différentes équipes techniques impliquées dans la mise en œuvre de ces programmes, sous la supervision du Coordonnateur de l'UGP.

II. Mandat et position du Spécialiste Social et Genre SOMELEC :

Le Spécialiste Social et Genre SOMELEC assure, sous l'autorité du Coordonnateur SOMELEC de la Sous Composante 1.2 et en collaboration avec le spécialiste Environnemental SOMELEC, la planification, la coordination et le suivi de la mise en œuvre des activités de sauvegarde sociales de la Sous Composante 1.2 du projet MOUDOUN conformément à l'accord de financement et aux documents de sauvegardes du Projet MOUDOUN, notamment le Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES), le Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES), le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), en plus du diagnostic des risques potentiels d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS), Harcèlement Sexuel (HS) et de Violence basée sur le Genre (VBG).

A ce titre le (la) Spécialiste Social et Genre SOMELEC est chargé (e) de :

A- Pour ce qui concerne les questions du volet social:

1. Planifier les actions sociales du Plan de Travail annuel de la Sous Composante 1.2 du Projet MOUDOUN;
2. Préparer les aspects sociaux à intégrer dans les projets de Termes de Référence (TDR) pour les activités de la Sous-Composante 1.2 du Projet. Pour les activités déjà couvertes par des instruments de sauvegarde élaborés et validés, notamment les NIES réalisées dans le cadre de la sous-composante 1.2 du Projet MOUDOUN, le Spécialiste veillera à leur bonne mise en œuvre, à leur suivi ainsi qu'à la prise en compte effective des recommandations et mesures prévues dans ces instruments, ainsi que dans tout autre document de sauvegarde à élaborer, le cas échéant ;

3. Elaborer et/ou contrôler la qualité des documents relatifs aux questions sociales de la Sous Composante 1.2 du Projet (fiches environnementales et sociales des projets, EIES, NIES, modules de formation, TDR activités, Rapports de consultants...);
4. Participer au contrôle de la conformité de mise en œuvre des sous projets aux politiques de sauvegardes environnementales et sociales prévues dans le dispositif du Projet MOUDOUN;
5. Coordonner et suivre avec le Spécialiste Environnemental SOMELEC la réalisation des actions sociales et environnementales destinées à renforcer les capacités des structures techniques (Entreprises, Bureaux de Suivi/contrôle, STD concernées, etc.) impliquées dans la mise en œuvre des activités de la Sous Composante 1.2 du Projet ;
6. Participer avec le Spécialiste environnemental SOMELEC à l'évaluation des besoins en formation de telles structures en matière de gestion environnementale et sociale ;
7. Participer avec le Spécialiste Environnemental SOMELEC à l'animation des sessions de formations sur les questions environnementales et sociales ;
8. Participer avec le Spécialiste Environnemental SOMELEC à la mise en œuvre du processus de sélection environnementale et sociale des sous-projets de la Sous Composante 1.2, notamment, la classification environnementale et sociale des activités, le suivi de la validation des études, l'organisation de consultations publiques, la diffusion des études, la supervision des activités, etc. ;
9. Superviser et suivre le processus de mise en œuvre des activités de réinstallation des populations affectées (PAP) par la réalisation des investissements de la Sous Composante 1.2, notamment, les recensements des populations (PAP), les mesures de compensations. ;
10. Coordonner et suivre la gestion et le traitement des plaintes et recours relatifs à la Sous composante 1.2, conformément au MGP de MOUDOUN et en collaboration avec le Spécialiste Social de la CCP ;
11. Elaborer les comptes rendus ou rapports d'activités de la Sous Composante 1.2 du Projet relatives aux questions sociales;
12. Etablir et maintenir la concertation avec le Ministère en charge des affaires sociales et toutes les autres structures impliquées dans la mise en œuvre des mesures sociales de la sous composante 1.2 du projet ;
13. Effectuer, au besoin, des missions sur le terrain en vue de faire le travail demandé par la Coordination SOMELEC dans le cadre de la Sous Composante 1.2 et ce sur la base d'une approche participative impliquant les différents acteurs et parties prenantes concernées par les aspects relatifs aux impacts sociaux potentiels et à leur mitigation éventuelle (Communes, DR/MASEF et autres STD concernés, etc.) ;

14. Assurer la supervision, le suivi de l'évaluation sociale des activités mises en œuvre dans le cadre de la Sous Composante 1.2 du Projet ;
15. Elaborer et ou Contrôler la qualité des sections sociales à prévoir dans les DAO des travaux de la Sous Composante 1.2 du Projet ;
16. Superviser la mise en œuvre des formations dans le domaine social identifiées dans le Plan annuel de formation de la Sous Composante 1.2 ;
17. Superviser et suivre les activités sociales des équipes d'Assistances techniques et autres intervenants dans le cadre de la Sous Composante 1.2 du Projet ;
18. Informer, sensibiliser et aider les structures bénéficiaires des investissements de la sous composante 1.2 du Projet ainsi que les Bureaux ou agences techniques à mieux prendre en compte les questions sociales dans les activités de cette sous composante, notamment, les Communes ,les Entreprises , les bureaux de contrôle et de suivi des travaux ;
19. Développer un système de concertation, de coordination et d'échanges avec les structures impliquées dans la mise en œuvre et le suivi social des activités et investissements de la sous composante 1.2 du Projet ;
20. Elaborer, avec le spécialiste Environnemental SOMELEC, les rapports trimestriels et annuels de la sous composante 1.2 du projet sur la performance environnementale, sociale, hygiène et sécurité, et toute note entrant dans le cadre de sa mission ;
21. Collaborer et coordonner avec les autres spécialistes au sein de la CCP du Projet MOUDOUN pour les éléments relevant de sa compétence, notamment le Spécialiste Social et Genre le Responsable du Suivi-évaluation et le Responsable de la Composante Renforcement des capacités ;
22. Collaborer et assurer une coordination régulière avec l'Expert chargé du Développement Social et Genre de l'UGP SOMELEC, ainsi qu'avec l'Expert en Activités Génératrices de Revenus recruté au niveau de l'UGP SOMELEC dans le cadre du projet RIMDIR, afin de garantir la cohérence, la complémentarité et la synergie des interventions en matière de développement social, de genre et d'appui aux activités économiques au bénéfice des populations concernées.

B- Pour les questions liées au genre :

23. Analyser pour bien cerner le cadre socio culturel lié aux normes de genre et à toutes les formes de violences ;
24. Concevoir et superviser la mise en œuvre de la politique du Projet en matière de promotion de l'égalité des sexes et de développement des opportunités pour les femmes au niveau des zones d'intervention bénéficiaires des investissements de la sous composante 1.2 du Projet ;
25. Veiller à la prise en compte et l'opérationnalisation des politiques, directives et stratégies nationales relatives au Genre dans toutes les actions d'appui au renforcement des capacités des acteurs impliquées dans l'exécution de la sous composante 1.2 ;
26. S'assurer que les DAO des travaux des investissements de la Sous composante 1.2 prévoient les mesures de sauvegardes sociales conformément aux documents de sauvegardes environnementales et sociales du Projet, notamment, le CGES, le CPR, le PEES, le MGP, PGMO, PMPP, et qu'ils prennent en compte les VBG/EAS/HS et prévoient la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques de VBG/EAS/HS;
27. Participer avec le Spécialiste Social Genre de la CCP à la conception, au besoin, d'un Plan d'Action ou une Stratégie du projet MOUDOUN pour la prévention et le

- traitement des VBG/EAS/HS qui pourraient survenir lors de la mise en œuvre des activités du projet ;
28. Participer à la cartographie des fournisseurs de service en matière de VBG, création d'un protocole de réponse avec références aux services de VBG identifiés et participation à l'élaboration / mise à jour d'un mécanisme de gestion des plaintes sensible aux VBG/EAS/HS,
 29. Participer à la mise en place effective au niveau local du Mécanisme de gestion des plaintes sensible aux VBG/EAS/HS ainsi qu'à la remontée régulière dans les rapports d'activités, des informations en rapport avec le processus de traitement des plaintes ;
 30. Appuyer la mise en œuvre, le suivi/évaluation des actions à mener dans le cadre de la sous composante 1.2 pour la prévention, le traitement, et l'atténuation des risques de VBG/EAS/HS ;
 31. Participer avec le Spécialiste Social et Genre de la CCP à l'animation des sessions de formations/sensibilisation sur le Genre et les violences basées sur le Genre VBG/EAS/HS au profit des cadres et personnels de la CCP, de son Antenne régionale , de l'équipe SOMELEC et des acteurs et Structures impliquées dans la mise en œuvre du projet ;
 32. Coordonner les activités de la Sous Composante 1.2 du Projet avec les interventions du Ministère en charge des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille (MASEF) en appui à la cohérence de la politique nationale de promotion et d'institutionnalisation du Genre ;
 33. Veiller à la prise en compte de l'objectif d'autonomisation des femmes dans la formulation des projets locaux et dans les Projets de renforcement des capacités prévus dans le cadre de la Sous composante 1.2 du projet MOUDOUN;
 34. Veiller à ce que l'appui aux acteurs locaux participe à la forte implication des femmes dans la gestion territoriale ;
 35. Veiller à ce que les femmes bénéficient des infrastructures et équipements de la Sous composante 1.2 et soient effectivement impliquées dans leur gestion ;
 36. Participer à l'élaboration des rapports périodiques sur la Contribution du Projet MOUDOUN à la réalisation de l'ODD 5 (réalisation de l'égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles)
 37. Exécuter toute autre tâche relative à ses fonctions que le Coordonnateur SOMELEC de la Sous Composante 1.2 aura à lui confier.

III. Profil du Spécialiste Social et Genre SOMELEC :

Pour accomplir la présente mission, le (la) candidat (e) doit être titulaire d'un diplôme supérieur équivalent au moins à (BAC + 5) dans le domaine des sciences sociales, sociologie, Environnement, éducation, droit, économie ou équivalent.

Le spécialiste Social et Genre SOMELEC devra justifier des expériences et aptitudes suivantes :

- ☞ Une expérience avérée d'au moins 3 ans dans un poste similaire dans des programmes et/ou projets financés par les bailleurs de fonds en l'occurrence la Banque mondiale ou le Système des Nations Unies ;
- ☞ Une bonne connaissance des normes et politiques de sauvegarde environnementales et sociales de la Banque Mondiale ;

- ☞ Une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la conduite de campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, l'égalité de sexe, le genre, les VBG et/ou la santé de la reproduction, serait un atout ;
- ☞ Des capacités dans la collecte des données sur le genre et l'analyse situationnelle des problématiques liées à cette question ;
- ☞ Une bonne connaissance des droits des femmes et de la législation nationale en matière sociale ;
- ☞ Une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Access, power Point) ;

Qualités exigées

- ☞ Maîtrise du français et de l'arabe avec des capacités rédactionnelles dans ces deux langues ;
- ☞ La connaissance de l'Anglais est un atout ;
- ☞ Avoir de Bonnes aptitudes en Communication, plaidoyer ;
- ☞ Faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- ☞ Capacités de travail en équipe pluridisciplinaire, sous pression et pouvoir effectuer des déplacements à l'intérieur du pays dans des zones reculées ;
- ☞ Avoir une Probité et une grande flexibilité ;
- ☞ Savoir communiquer et faire preuve d'humilité vis-à-vis des bénéficiaires et des parties prenantes ;

De manière générale les candidatures féminines seront fortement encouragées.

IV. Obligation de l'administration (CCP MOUDOUN)

L'administration remettra au Spécialiste Social et Genre SOMELEC l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Elle mettra également à la disposition dudit spécialiste, les équipements et logiciels nécessaires pour accomplir sa mission.

V. Lieu et durée de la mission

Le Spécialiste Social et Genre SOMELEC sera basé à Nouakchott avec la possibilité d'effectuer des missions de terrain dans les zones d'intervention bénéficiaires des investissements de la sous composante 1.2 du Projet MOUDOUN et ce pour une durée d'un an renouvelable après évaluation de ses performances.

